



L'écho du collège André Leroi-Gourhan

*Après cinq années à travailler sur un poilu de Vermenton en lien avec le **Centenaire de la Grande Guerre**, les professeurs d'Histoire du collège de Vermenton ont choisi de porter leur attention sur la **déportation des Juifs de l'Yonne** pendant la Deuxième Guerre Mondiale, période qui tient une place importante dans les programmes de 3^e.*

Dans l'Yonne, entre la grande rafle des 12 et 13 juillet 1942 et la dernière arrestation du 27 juin 1944, 156 Juifs seront déportés selon l'ARORY, association qui a beaucoup travaillé sur le sujet. Soit presque la moitié des Juifs présents dans le département, ce qui place l'Yonne dans la fourchette haute puisqu'à l'échelle française on atteindra 25 %.

Aux Archives départementales de l'Yonne, nous n'avons pas trouvé de documents concernant des Juifs habitant ou réfugiés dans la région de Vermenton.

Nous avons donc choisi de travailler sur les familles Amariglio, Bigelajzen et Igel réfugiées à Auxerre et Mézilles.

Voici un compte rendu de leurs recherches.

Recherche sur la famille juive Bigelajzen

Travail de la classe de Marie-Lise Gasser 3^e du collège A. Leroi-Gourhan

Les années d'avant-guerre, de la Pologne à Paris

Maurice BIGELAJZEN est né le 10 décembre 1906 à Lask, près de Lodz en Pologne. Perla sa femme est née WOLF le 15 mars 1908 dans la même ville. Ils partent de Pologne entre 1930 et 1934 **1933** ? pour s'installer à Paris. En 1939, ils sont domiciliés au 147 rue Avron dans le 20^{ème} arrondissement, près de la Porte de Montreuil.

Maurice est ouvrier-peintre. Perla-Paulette en français-donne naissance à Georges le 16 novembre 1934 à Paris dans le 12^{ème} arrondissement.

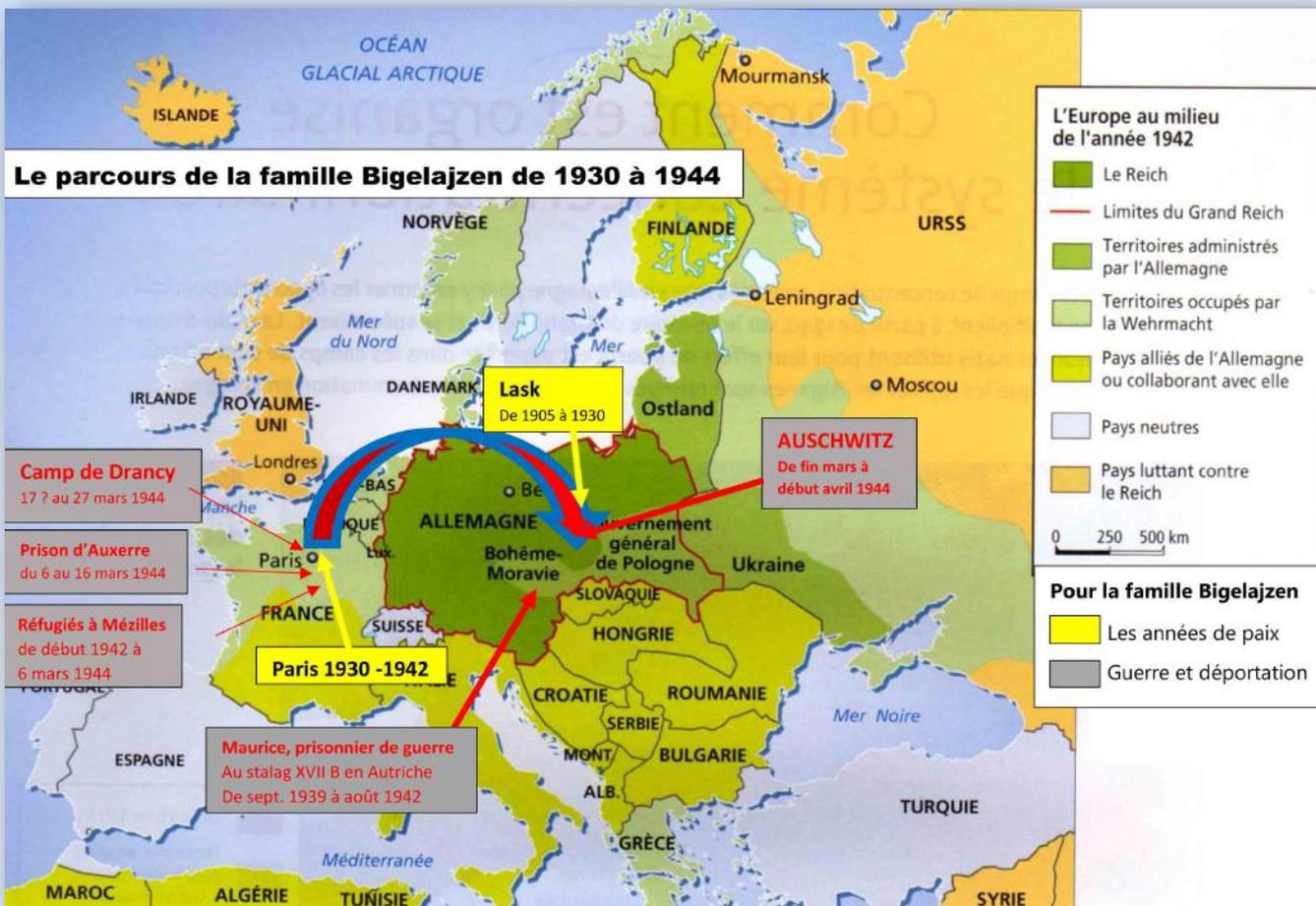
Pourquoi ont-ils quitté la Pologne ?

Deux raisons : au titre de Polonais et au titre de Juif.

L'État polonais dirigé par Pilsudski, est un allié de la République française et à ce titre est sollicité pour fournir à l'économie française la main-d'œuvre qui lui fait défaut, étant donné les pertes de la Première Guerre mondiale. Côté polonais, l'émigration est une solution pour nombre d'ouvriers agricoles sans terres et pour les familles déplacées par la guerre. En 1936, 423 000 Polonais sont installés en France.

Les Juifs sont alors très nombreux en Pologne, environ 3.5 millions soit 10 % de la population totale et jusqu'à 31 % dans les grandes villes comme Varsovie.

De longue date et surtout depuis les années 1880, et bien avant que les nazis accèdent au pouvoir, ils font l'objet de discriminations (comme l'exemple des «bancs ghetto» en 1935 où les étudiants juifs sont forcés, sous peine d'exclusion, de s'asseoir dans une partie précise de la salle de cours, qui leur est exclusivement réservée) voire de massacres appelés pogrom.



De septembre 1939 au 9 mars 1944, de Paris à Mészilés

Le 25 septembre 1939, Mordka -Maurice est son prénom français- **Bigelajzen s'engage dans l'armée française** en tant qu'étranger. Il est affecté au 23^{ème} Régiment de Marche des Volontaires étrangers. Il est fait prisonnier à Soissons le 8 juin 1941 puis envoyé au stalag XVII B (en Autriche semble-t-il à Krams-Gneixendorf). Le 19 août 1942, il est démobilisé et rejoint son épouse et son fils qui ont quitté Paris et sont installés à Mészilés depuis le début de l'année (février ?) 1942.

LISTE N° I - FEUILLET : 1/33

5256	CHYMER	Moszek	17. 1. 1908	Polonais - Légion SEINE
5257	WISNIBAU	Moïse	13. 4. 1902	se. : atlan. CENTRAL.
5258	HOPENSZTANDT	Symcha	3. 7. 1907	" " " " " "
5259	BORENSZTJEN	Mordachaj	1. 3. 1919	" " " " " "
5260	BEREMAN	Moïzes	6. 3. 1906	" " " " " "
5261	HAPOPORT	Abraham	23. 6. 1900	" " " " " "
5262	NUDELMAN	Szyja	16. 2. 1905	" " " " " "
5263	PAJNYZLEBERG	Wigdor	22. 10. 1908	" " " " " "
5264	KROLIK	Lejzer	7. 9. 1902	" " " " " "
5265	KLAJMAN	Maurice	28. 9. 1907	" " " " " "
5266	SCHAPIRA	Mozes	31. 7. 1906	" " " " " "
5267	BIOMAJZEN	Mordka	10. 12. 1905	" " " " " "
5268	BRYMAN	Jacob	28. 10. 1901	" " " " " "

Liste des volontaires étrangers qui se sont engagés dans l'armée française en septembre 1939

DEPARTEMENT d'Yonne
COMMUNE de Mészilés

DOSSIER D'ÉTRANGER

RÉSERVÉ A LA PRÉFECTURE

Date de réception à la Préfecture : 26/03/1942

Numéro de la Préfecture : 17-1-44

Carte délivrée le : 24-8-42

Valable du : 24-8-42 à 26-8-45

Numéro : 30-AASS978

Carte refusée le :

DEMANDE DE : première carte. renouvellement.

CATÉGORIE (1) Travaillleur étranger

Demande déposée le : 22-8-42

Nom (s) : Bigelajzen
 Prénoms : Maurice Mordka
 Date de naissance : 10 décembre 1905
 Profession : peintre (avant la mobilisation)
 Adresse actuelle : Mészilés

Nationalité : Polonaise

Lieu de naissance : Lask

Le 22 août 1942, Mordka dépose une demande de carte d'identité d'étranger. « Sa conduite, sa moralité son attitude au point de vue national sont alors jugées bonnes, correctes »

avis favorable

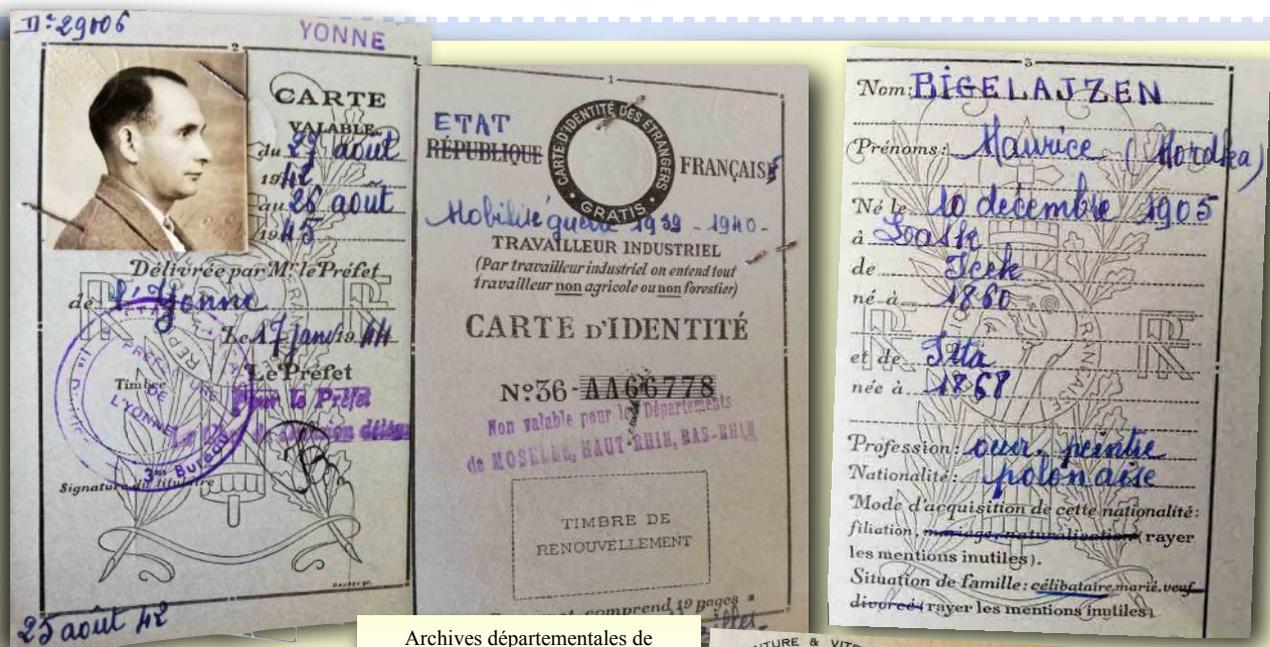
Mészilés le 22 août 1942

LE MAIRE (ou LE COMMISSAIRE DE POLICE),
 UN prêtre ou le curé

Décision préfectorale : Délivrance de la carte de travailleur étranger (modèle) 1942

Le 22 NOV 1942

Archives départementales de l'Yonne ADY 1078 W article 459



Archives départementales de l'Yonne ADY 1078 W article 459

Cette carte, il l'obtient et nous découvrons son visage sur le document. Perla avait fait la même demande mais sa photo est arrachée sur le document qui lui est remis à Mézilles le 18 février 1942 (ADY 1447W 7). Le 30 septembre 1942, Maurice produit une attestation d'emploi de l'entreprise de peinture & vitrerie qui appartient à Henri Tissier à Saint-Fargeau dans l'Yonne.

Qu'en est-il de la déportation des Juifs dans l'Yonne à cette date ?

Dès l'année 1940, les Juifs avaient été recensés dans l'Yonne. En 1941, il semble qu'ils soient 318 (source ARORY). Les 1ères arrestations commencent. En juin 1942, le gouvernement Pétain impose l'étoile jaune. En juillet 1942, les choses se précipitent, c'est la 1ère grande rafle. Le préfet de région de Dijon transmet au préfet de l'Yonne une « instruction impérative émanant des autorités d'occupation » lui enjoignant de rafler « tous les juifs de 16 à 45 ans de nationalité polonaise ... ou apatride ... et de les transférer dans le camp de concentration de Pithiviers ». 42 Juifs de l'Yonne sont arrêtés puis envoyés à Auschwitz, pour la plupart étrangers et arrivés de fraîche date dans l'Yonne. Mais les Bigelajzen y échappent. Sans doute ont-ils réussi à masquer leur origine juive. Ils échappent aussi à la 2ème grande rafle d'octobre 1942. En décembre 1942, la mention « Juif » devient obligatoire sur les cartes d'identité.

Personne ne les a encore dénoncés à Mézilles où pourtant deux Espagnols qui ont « quitté » l'organisation Todt le seront quelques mois plus tard (ADY 1W194).



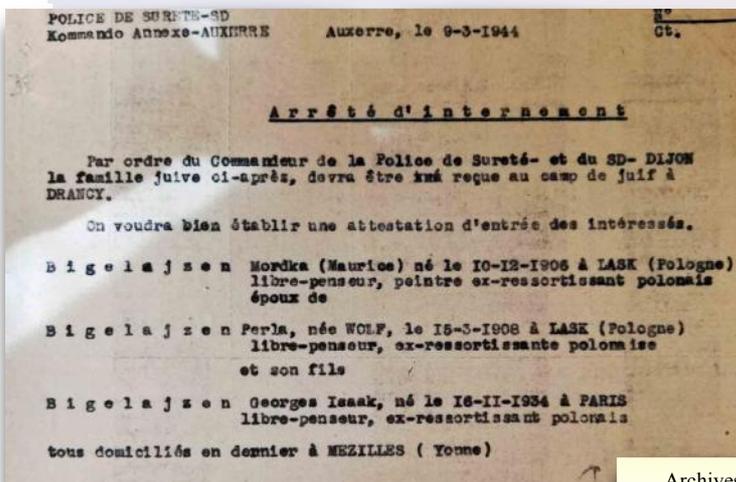
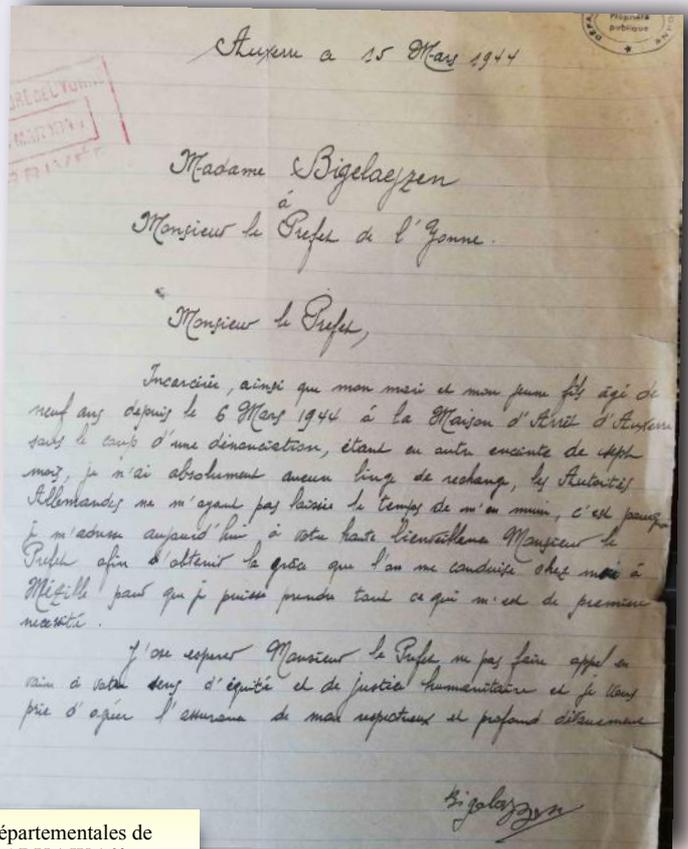
Maurice et sa famille n'échapperont pas à la dernière grande rafle de février-mars 1944.

Une photographie de classe nous montre Georges en 1944 peu de temps avant, au milieu de 25 élèves dont trois « réfugiés » parisiens.



Mézilles (Yonne) 1944. Georges Bigelajzen est au 1^{er} rang, le 3^{ème} en partant de la gauche. Archives personnelles de Mme Pedergnana. Le document lui a été remis par le fils de l'institutrice Mme Didier, présente sur la photo.

Nous avons rencontré en février 2020 Mme Andrée Pedergnana, née Riguet, alors âgée de 12 ans et fille du receveur des Postes de Mézilles. Elle nous a livré son témoignage. « Maurice allait travailler dans les bois sous la surveillance d'Allemands armés. Perla faisait des ménages et ils habitaient dans une ruelle en face de l'école » (actuelle petite rue Bourgoin ?). Notre témoin, alors écolière, se souvient que des soldats allemands se sont présentés à son école en mars 1944, ont arrêté le jeune Georges alors âgé de 9 ans. « On a vu remonter les Allemands avec Georges entre eux, avec son cartable. Ils ont pris le chemin, avec une traction puis avec ses parents « abrutis, sans aucune réaction » et ils sont partis ». Plus tard, le mari de l'institutrice leur a apporté à bicyclette des vêtements jusqu'à la prison d'Auxerre, avec la peur de se faire arrêter. Mais le colis est arrivé trop tard ». Les archives de l'Yonne nous confirment cet arrêté d'internement sur l'ordre de la police de sûreté allemande – SD-, le 9 mars (ADY 1W160). Maurice et Georges (9 ans !) y sont qualifiés de « libres-penseurs ». Le 15 mars Perla, enceinte de 7 mois, qui déclare avoir été arrêtée le 6 mars sur dénonciation, s'adresse au préfet pour obtenir du linge de rechange.



Archives départementales de l'Yonne ADY 1 W 160

Les derniers jours

Le 17 mars 1944, encadrés par deux gendarmes français, tous trois montent dans le train à la gare St Gervais d'Auxerre en direction de Drancy ce dont atteste un billet de transport PLM. Le jour même, un reçu de 5465 frs au nom Maurice, est établi par le camp de Drancy.

Secretariat d'Etat à l'Intérieur
Direction ou Préfecture Régionale de *Dijon*

Budget chapitre article
de la dépense ordinaire article
Budget chapitre article
extraordinaire article

BON SPECIAL DE TRANSPORT
à échanger à la gare de départ contre un billet C. C. 139 R
qui sera délivré SANS PAIEMENT PRÉALABLE

3 personnes juives
M *Maurice*
se rendra de *Drancy*
accompagné de *(les deux gendarmes)*
Le titulaire a droit au transport sans paiement de *50* kilogs de bagages.
à *Auxerre* le *13/3/44*
(Désignation de l'Administration qui émet le bon, signature et cachet)

Signature du Titulaire. *Maurice*

OBSERVATIONS. — Le présent bon n'est pas un titre de transport, il doit être échangé obligatoirement à la gare de départ contre un billet C. C. 139 R. Il doit être signé par le titulaire.

Archives départementales de l'Yonne ADY 1 W 160

CAMP DE DRANCY
17078 954
Reçu de *M. BIGELAJZEN*
Mézilles
la somme de *cinq mille quatre cent cinquante cinq francs*
5465
Drancy, le *17 mars* 1944.
La Chef de la Police

Le 27 mars 1944, le convoi 70, qui transporte la famille Bigelajzen, part du camp d'internement de Drancy direction Auschwitz. Il est composé de 1000 personnes dont 104 enfants. En 1945, de ceux qui étaient dans ce convoi, il n'y a eu que 125 survivants dont 60 femmes.

Au camp d'Auschwitz, Maurice Bigelajzen portera le numéro 176 113. Il est « Arbeitseinsatz » c'est à dire "engagé pour le travail ».

L'enfant Georges et sa mère Paulette sont sans doute gazés dès leur arrivée.

Le groupe d'historiens de l'ARORY estime que 156 Juifs seront déportés dans l'Yonne entre 1941 et 1944. Cinq seulement sont revenus.

Que sont devenus les juifs de Lask,

ville de Pologne dont sont originaires les Bigelajzen ? D'après le site « encyclopedia.bsditions.com les petits ghettos polonais », ils ont été expulsés en 1941 vers le ghetto de Dzialoszyce, près de Cracovie. Le 3 septembre 1942, environ 1.000 juifs auraient été assassinés sur place et plus de 8.000 déportés dans le camp de la mort de Belzec. 1000 autres juifs sont envoyés dans le camp de travail de Plaszow, dont peu reviendront. Mais quelques centaines réussissent à s'enfuir dans les forêts. Ceux qui restent sont concentrés autour de la synagogue. Le 9 novembre 1942, les Allemands liquident les derniers Juifs. Après la guerre, la communauté juive de Dzialoszyce ne s'est pas reconstituée.

Sur un autre site (<http://israelvivra.com/calendaout.htm>), nous avons trouvé une autre information sur les Juifs de Lask: « 1942. Les nazis liquident le ghetto de Lask (province de Lodz, Pologne) : 3 500 juifs sont conduits dans une église près de la ville où ils passent plusieurs jours dans des conditions inhumaines. 800 ouvriers qualifiés sont emmenés ensuite au ghetto de Lodz et les 2 700 juifs restants sont déportés au camp d'extermination de Chelmo. »

L'histoire se mène comme une enquête

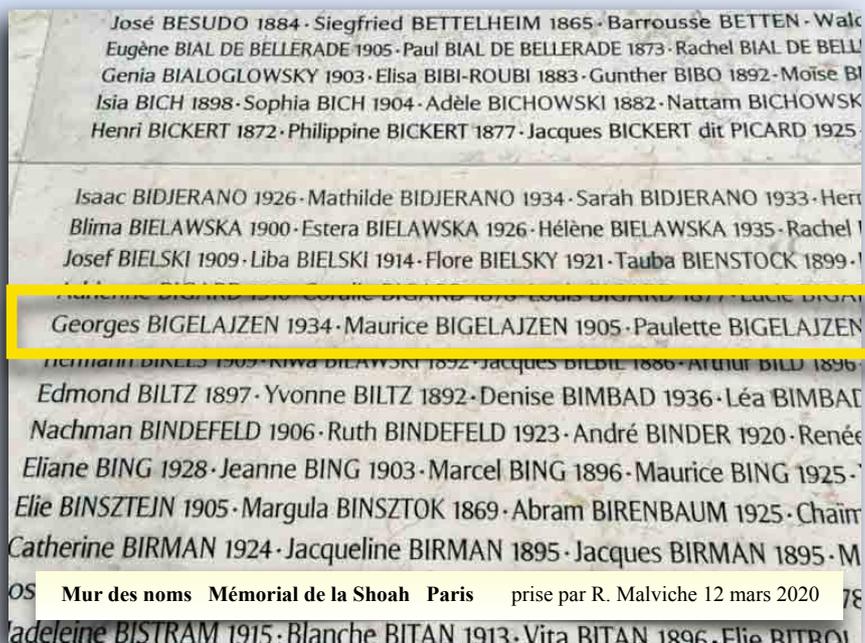
Pour contrer les thèses négationnistes, il importe que les documents utilisés en classe soient fiables.

Pour la plupart ils venaient des Archives départementales de l'Yonne (ADY) mais aussi du Mémorial de la Shoah et du Ministère des Armées. Par exemple, nous avons une liste des volontaires étrangers qui se sont engagés dans l'armée française en septembre 1939 qui nous vient du Ministère des Armées, une carte d'identité de Maurice Bigelajzen et une lettre de Madame Bigelajzen venant des Archives départementales de l'Yonne. Le reçu du camp de Drancy et la liste des déportés du convoi 70 de Drancy à Auschwitz sont visibles sur le site internet du Mémorial de la Shoah.

Nous avons aussi un témoignage de Mme Pederagnana qui a assisté à la rafle de G. Bigelajzen à l'école de Mézilles en 1944. Cette interview a eu lieu à Migennes le mercredi 12 Février 2020. Nous disposons par ailleurs d'une photo de la classe de Georges Bigelajzen qui vient des archives personnelles de Mme Pederagnana et qui lui a été remise par le fils de l'institutrice de Mézilles, Mme Didier.

La mémoire dans la pierre

Au Mémorial de la Shoah de Paris, nous observons que sur le "Mur des noms", où on trouve l'identité de tous les juifs qui sont décédés dans les camps d'extermination, figurent les noms de Georges, Paulette et Maurice Bigelajzen.



Sur le Monument des fusillés et déportés d'Auxerre, là encore des informations sur Maurice Bigelajzen. Il est né le 10/01/1905 à Lask en Pologne. Il est parti de Drancy dans le convoi du 27/03/1944 pour aller dans le camp d'extermination d'Auschwitz en Pologne. Georges Isaac est né le 16/01/1934 et meurt le 01/04/1944 à l'âge de 10 ans à Auschwitz dans le camp de Birkenau, avec la mention « Déclaré mort en déportation » par un arrêté du 08/04/2015. Paulette née le 15/03/1908 à Lask est morte en déportation.



Enfin pour les informations sur la **commune de Mézilles** dans l'Yonne, nous avons envoyé une lettre à la mairie de Mézilles qui nous a répondu en nous donnant la transcription de l'acte de décès du jeune Georges.

En revanche, dans cette commune, il n'y a aucune plaque signalant la déportation de cette famille.

Nous remercions les Archives départementales de l'Yonne pour leur remarquable travail de conservation, leur aide et leurs conseils éclairés, le Mémorial de la Shoah, l'association ARORY, la mairie de Mézilles et enfin Mme **Pedergana*** qui nous a aimablement reçus.

Liste des élèves de 3^o ayant travaillé sur la famille juive Bigelajzen

ABRAHAM-JEANJEAN	Ilann	DAVID	Camille	MALVICHE	Romain
ARCHENAULT-RAPIN	Valentin	DELAGE	Antoine	MILLERET	Léo
BARDOU	Mylène	DUSSET	Delphine	PARDNAUD	Bastien
CARION	Cassandra	HENROT	Julie	TARNAUD	Cloé
COUSON	Quentin	LAN	Marc-Antoine	ZEIMER	Aurélie
DA SILVA OLIVEIRA	Béatriz	LEDRU	Léa	ZEIMER	Laurine

Appel à témoignages

« Si parmi nos lecteurs de Grappillage, certains ont connaissance de familles juives installées ou réfugiées dans la région de Vermenton pendant la 2^{ème} Guerre Mondiale, accepteraient-ils de se mettre en relation avec M. Ferlet ou Mmes Gasser et Aubry au collège ? 03 86 81 69 05 »

*Madame **Pedergana** est la sœur de **Roger Riguet** qui résidait rue St Nicolas à Vermenton dans la maison de Léon Tissier, dernier tonnelier de Vermenton. Son frère **Robert Riguet** est marié avec **Danièle Tissier**, la fille aînée de Léon.

PREFET REGIONAL DIJON
à PREFET de l'YONNE à AUXERRE

Télégramme N° 008 393 texte 11 2145 :

Instructions impératives autorités occupation :

Tous les juifs de 16 à 45 ans inclus des deux sexes de nationalité polonaise, Tchecoslovaque, russe, allemande et précédemment Belge autrichienne, grecque, yougoslave, norvégienne, hollandaise, belge, luxembourgeoise, et apatride devront être immédiatement arrêtés et transférés dans le camp de concentration de PITHIVIERS, juifs qui " de visu " sont reconnus estropiés ainsi que juifs vivant en mariage mixte devront pas être arrêtés. Arrestations devront être commencées rigoureusement le 12 Juillet courant . Elles devront être intégralement exécutées le 13 Juillet à 20 heures. Juifs arrêtés devront être livrés le 15 Juillet vingt heures dernier délai camp de concentration. Il devra être porté à connaissance des juifs que les objets suivants devront être emportés : 1° Une paire chaussures fatigues solides, deux paires chaussettes, deux caleçons, un costume travail, deux couvertures laine, quatre draps et deux taies matériel couchage avec recharge, une gamelle, un verre, une cuillère, un pull-over, ainsi que objets toilette, les plus indispensables. 2°-Juifs devront se munir ravitaillement trois jours. Ils ne pourront emporter qu'un seul bagage (malle ou sac de tourisme) Ne pourront être emportés titres, devises, livrets Caisse Epargne etc... Objets art tous genres, or, argent, platine à l'exception d'une alliance. Cartes ravitaillement :celles-ci devront être retirées au moment leur arrestation et remises aux services ravitaillement locaux. Compte rendu du arrestation et transfèrement devront être fait à Préfet Régional. Jusqu'au seize Juillet midi avec listes nominatives juifs arrêtés. Négligences dans exécution présent ordre par agents et gendarmes chargés cette mission entraîneraient révocation immédiate.

Monsieur le Chef de Cabinet

Août 1942

Archives départementales de l'Yonne
ADY 1078 w article 459 - W7

max B a porté un costume civil au Val de Grâce - Paris. Pièce n° 6 n° de la fiche : 2029
 Exemple n° 1

~~Prisonnier
Rapatrié~~

Copie
 Fiche de Démobilisation

Centre de Démobilisation - Yonne

Arme - Infanterie Grade - 2^e Classe
 Nom - Bigelajzen Prénom - Maurice
 Date - 10 Décembre 1905 et lieu de naissance - Lask (Pologne)
 Nationalité - (article 3 de la loi de recrutement) Polonaise
 Situation de famille - Marié - 1 enfant
 Profession - Peintre
 Adresse (avant les hostilités) - Paris - 147, rue d'Orléans (207)
 Adresse où se retire l'intéressé : Mezilles (Yonne)
 L'intéressé a-t-il du travail dans sa profession à l'adresse indiquée : non

Bureau de recrutement : Vincennes - n° Matricule de recuit. 5^e
 Dernier Corps d'affectation - 23^e Rég. de marche de volontaires étrangers - Emploi - C.F.
 Fait prisonnier à : Soissons (Aisne) le 8 juillet 1940
 Centre mobilisateur ou dépôt, rejoint au moment du dernier appel ou les drapeaux - 23^e R.M.V.E. Date : 25 Septembre 1939
 Dernier camp de prisonniers où l'intéressé a séjourné :
 Stalag XVII - B - n° Matricule allemand : 25 23

Auxerre le 19 Août 1942
 Le Commandant du Centre de Démobilisation
 Signé : illisible

Le Maire
 H. H.